

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2016/017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84300 TAILLADES

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2016

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr DOMINIQUE Pierre Président
Syndic titulaire : PECOULT Jocelyn- HONORAT Guy
Excusé : DEVINE Marc-- PONCET Norbert — PELISSIER Laurence

Syndic suppléant : LIENS Charles - OLIVIER Denis

L'an deux mille seize et le dix-sept novembre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : CONVENTION DONNES VIDALE

=====

Le président expose: Afin de mieux connaître les variations du canal et d'améliorer sa gestion, l'Union du canal Luberon Sorgue Ventoux souhaite mettre un point de mesure sur la commune de Taillades. L'ASCO du canal du Cabedan Neuf possède, sur sa station de la Vidale, tous les équipements nécessaires pour mesurer les données souhaitées par l'Union LSV.

Dans un souci d'économie, l'Union souhaite récupérer une partie des données collectées par le canal de Cabedan Neuf.

Il convient donc de signer, entre les deux structures, une convention fixant les modalités d'accès aux données de l'ASCO du Cabedan Neuf, par l'Union LSV.

Où l'exposé du Président : la commission syndicale approuve la convention relative à l'accès aux données de la sonde de la Vidale et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-298401712-20161117-2016-017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/12/2016
Publication : 07/12/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Le Président

Mr DOMINIQUE Pierre

